

Commission stratégique sur le cadre de responsabilité publique de l'ICANN

STRUCTURE DU DOCUMENT PRÉLIMINAIRE

NB- Ce document est un document interne sous forme préliminaire seulement. Il n'est pas censé être diffusé. L'information y contenue n'a pas été approuvée par les membres de la commission ou par l'ICANN et ne peut donc être perçue comme représentant les opinions de l'ICANN avant d'être officiellement publiée.

RÉSUMÉ

Étant l'un des acteurs clés au sein de l'écosystème Internet, l'ICANN a la capacité et la responsabilité d'assurer que l'Internet demeure une ressource mondiale partagée. Alors qu'il est avancé que l'ICANN a une large responsabilité publique envers toutes les parties prenantes, ce rapport de cadre de la commission vise à explorer comment l'ICANN peut mieux aborder l'intérêt public mondial à travers une approche réaliste qui examine ses activités actuelles et identifie les occasions et les cibles clés susceptibles d'être abordées dans les années à venir afin de renforcer l'engagement de l'ICANN à assurer que l'Internet devienne et continue à être, stable, inclusif et accessible partout dans le monde pour que tous puissent profiter des avantages d'un Internet unique et ouvert.

Table des matières

Contexte	3
Buts et définitions du cadre	4
Travail de responsabilité publique actuel de l'ICANN	
Travail départemental	5
Stratégies de participation régionale	8
Domaine de focalisation du cadre de responsabilité publique initial de l'ICANN	9
Partenariats du cadre de responsabilité publique proposés	13
Recommandations du rapport sur le cadre de responsabilité publique du comité stratégique de l'ICANN	15
Annexe 1.	19
Annexe 2.	21

Working Document

Objectifs clés de la commission :

- Proposer le rôle de l'ICANN, les objectifs stratégiques sur cinq ans et les étapes pour promouvoir l'intérêt public mondial vis-à-vis de la mission de l'ICANN et des valeurs principales ainsi que pour construire la base de la diversité internationale, la connaissance et l'engagement des parties prenantes de l'ICANN, notamment dans les économies en développement ;
- Proposer un cadre pour la mise en œuvre du rôle, des objectifs et des étapes de l'ICANN, pour promouvoir l'intérêt public mondial, renforcer la capacité au sein de la communauté de l'ICANN et augmenter la base de parties prenantes de l'ICANN diversifiées au niveau international, compétentes et engagées et
- Fournir des conseils sur les programmes et les initiatives pouvant aider à atteindre les objectifs mentionnés ci-dessus.

Décrite dans les règlements de l'ICANN comme organisation mondiale indépendante, l'ICANN aspire à être l'entité de confiance au niveau mondial ayant la responsabilité de :

- coordonner les systèmes globaux d'identifiants uniques de l'Internet.
- faciliter la coopération transparente et efficace entre les parties prenantes partout dans le monde.
- favoriser un Internet unique, ouvert, mondialement interopérable.
- servir l'intérêt public mondial.

Afin de continuer à réaliser sa mission, telle que décrite dans ses règlements, l'ICANN incarne une approche multipartite, ascendante, fondée sur le consensus qui ne peut continuer à se renforcer et à croître sans un renforcement des capacités et un développement dans les domaines où elle cherche à s'engager. La section II de la vision et du plan stratégique quinquennal de l'ICANN vise à aborder ce besoin en développant un cadre de responsabilité publique de niveau mondial guidé par les missions et les valeurs de l'ICANN ayant pour centre l'intérêt public mondial.

En particulier, le cadre de responsabilité publique de l'ICANN vise à :

1. définir l'intérêt public vis-à-vis du mandat essentiel du cadre de l'ICANN
 2. décrire en détail les zones et les publics cibles de l'approche de responsabilité publique de l'ICANN
 3. décrire en détail comment l'ICANN peut promouvoir l'intérêt public mondial par rapport à la mission et aux valeurs principales de l'ICANN en constituant la base internationalement diversifiée, compétente et engagée de parties prenantes de l'ICANN.
 4. conseiller sur les activités opérationnelles et financer des approches de planification et de faire-savoir de la responsabilité publique de l'ICANN.
- Buts préliminaires :
 - Définitions préliminaires :

En tant qu'organisation mondiale indépendante, l'ICANN est l'une des organisations assumant la responsabilité d'une ressource mondiale partagée de plus en plus importante : l'Internet. En tant que l'un des intendants de cette ressource, l'ICANN reconnaît avoir la responsabilité de protéger et promouvoir l'intérêt public mondial, autant par son travail qu'en collaboration avec d'autres entités. La responsabilité publique de l'ICANN touche tous les domaines de son travail et est au centre de ses opérations.

L'ICANN définit l'intérêt public mondial en rapport avec l'Internet comme consistant à assurer que l'Internet devienne et continue à être stable inclusif et accessible partout dans le monde afin que tous puissent profiter des avantages d'un Internet unique et ouvert. En abordant sa responsabilité publique, l'ICANN doit bâtir la confiance en l'Internet et en son écosystème de gouvernance.

Cette vision est essentielle au cadre de responsabilité publique de l'ICANN ; cependant, il y a besoin de définir des domaines spécifiques de focalisation et de cibler des sujets, des régions et des parties prenantes qui doivent être abordés en rapport avec la responsabilité de l'ICANN en matière de service de l'intérêt public mondial. Ce document cadre définit aussi ces domaines de focalisation et classe par ordre de priorité les domaines dans lesquels l'ICANN doit éliminer les frictions afin d'assurer une plus grande ouverture et accessibilité de l'Internet.

Activités de responsabilité publique actuelles de l'ICANN

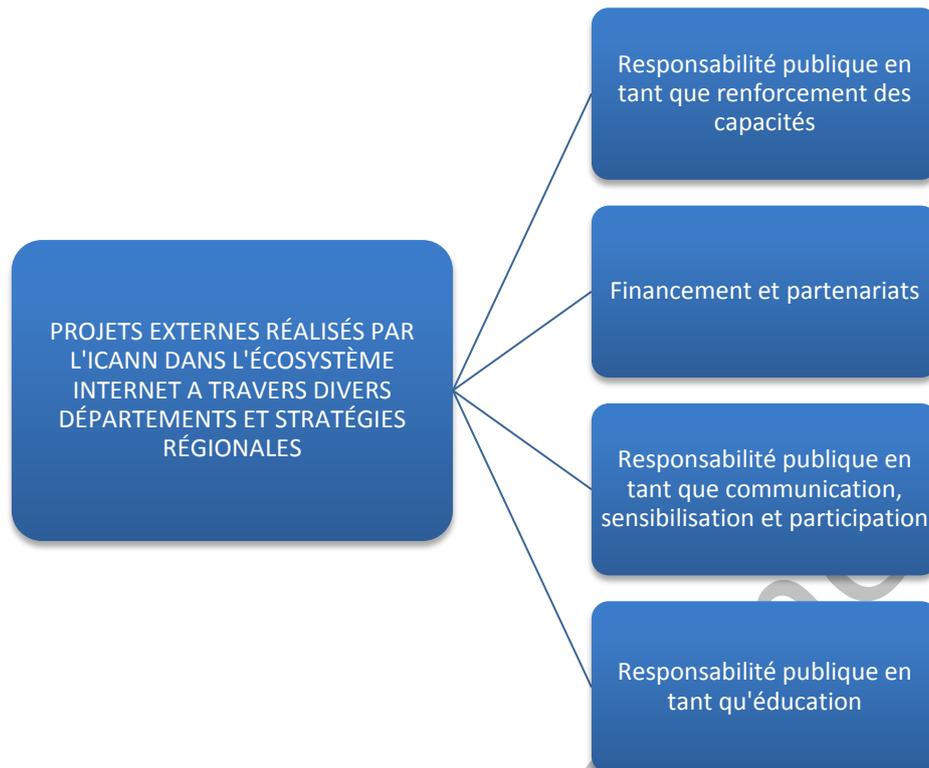
Actuellement, l'ICANN exécute un nombre de fonctions dans l'écosystème de l'Internet par le biais de deux voies parallèles : ses départements variés et les stratégies de participation régionale.

Travail départemental

En interne, l'ICANN s'assure que ses opérations renforcent son engagement à l'égard de sa responsabilité publique en garantissant responsabilité, transparence et excellence dans le fonctionnement. En outre, l'approche multipartite est essentielle à la capacité de l'ICANN à servir l'intérêt public mondial.

A ce jour, l'ICANN a considérablement investi dans des activités, intérieurement et extérieurement à l'écosystème Internet, sous le volet de la responsabilité publique. Les dépenses annuelles relatives à de telles activités représentent environ 15% de son budget opérationnel annuel (un exemple duquel se trouve en annexe) et ont couvert des programmes et des projets centrés sur le renforcement de la responsabilité publique de l'ICANN à travers : le renforcement de capacités, le financement et les partenariats, la communication du rôle de l'ICANN, la sensibilisation et la participation, l'éducation et la formation. La commission a noté toutefois que certains de ces programmes représentent des développements récents et d'autres sont des projets *ad hoc*.

Working Document



Responsabilité publique en tant que communication, sensibilisation et participation :

- ICANN peut considérer une partie de sa responsabilité publique comme un besoin d'avoir des échanges avec le public pour créer une prise de conscience et communiquer son rôle de manière efficace. De plus, il y a besoin d'être à l'écoute des besoins et des souhaits du public dans le cadre d'une approche dans les deux sens (ou plutôt à plusieurs sens).
- Si la communication doit être abordée en tant que partie de la responsabilité publique de l'ICANN, la question de langue doit alors être examinée pour garantir que les matériels sont accessibles aux régions ciblées.
- L'ICANN a déjà une vaste gamme de projets qui cherchent à améliorer la communication, la sensibilisation et la participation des organisations. Le personnel a établi une liste-échantillon d'une telle planification en annexe 2. Parmi les éléments clés on compte :
 - La récente [équipe de services de langue](#).
 - Le processus [d'internationalisation](#) de l'ICANN.
 - L'appui aux parties prenantes pour assister aux assemblées de l'ICANN.
 - Les programmes de faire-savoir destinés à la communauté.
 - Les stratégies d'échange avec les parties prenantes.

La responsabilité publique en tant qu'éducation :

- L'ICANN réalise aussi un certain nombre de projets qui abordent la question de l'éducation. Ceci peut inclure la formation bien que ceci présente des similitudes avec le renforcement des capacités (voir plus loin).
- En annexe 2, il y a un inventaire-échantillon des programmes d'éducation actuels ; certains éléments clés comprennent :
 - [Les laboratoires de l'ICANN](#)
 - Les [débats](#) de l'ICANN sur la planification académique
 - Les [bourses pour les assemblées](#) de l'ICANN
 - La [plate-forme d'éducation en ligne](#) de l'ICANN (OEP- pilot)
 - « Stages / programmes de formation entre homologues »
 - « Programmes de formation et stages »
 - « Archivage - Histoire de l'ICANN »
 - « Développement et mise en oeuvre du plan d'archivage »
 - « Services d'université en ligne ICANN »

La responsabilité publique en tant que renforcement des capacités :

- L'ICANN réalise un certain nombre de projets visant au renforcement des capacités qui appuieraient la stabilité du DNS, la construction et l'entretien de l'infrastructure Internet ainsi que l'aide à l'amélioration de la confiance et du choix. Les projets comprennent la formation ou des programmes de renforcement des capacités plus variés dans des domaines ciblés. Si l'ICANN était appelée à inclure le renforcement des capacités en tant que canal de renforcement de sa responsabilité publique, elle devra évaluer dans quelle mesure le recours à des organisations partenaires locales représenterait un meilleur usage des ressources et s'avèrerait plus efficace en comparaison avec la création par l'ICANN de ses propres programmes.
- Un inventaire-échantillon des projets actuels se trouve en annexe 2. Les éléments clés récents comprennent :
 - « Les équipes spéciales du secteur DNS » -
 - « Groupes de travail de PDG et autres acteurs du secteur DNS afin de renforcer le secteur ».
 - « Le forum itinérant DNSSEC » -
 - « Ce projet tire parti de celui qui avait été démarré en cours d'exercice 2013 pour inclure 8 pays de plus au programme sur le renforcement des capacités pour les ccTLD et bureaux d'enregistrement africains ».
 - « Formation sur les capacités DNS » -
 - « Offrir une formation pour l'acquisition de compétences à la demande des organisations régionales, des entités d'application de la loi et de la communauté ».

Financement et partenariat :

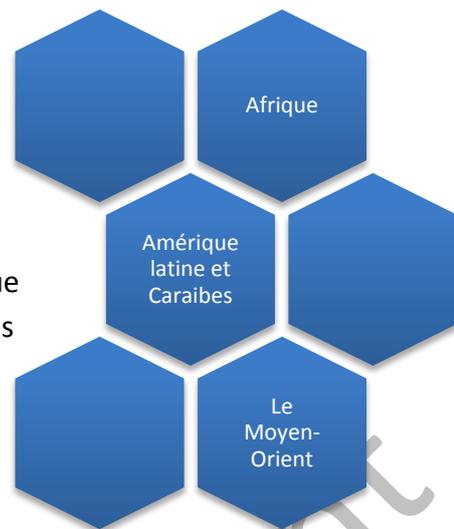
- Un sujet souvent consulté lorsqu'on aborde la responsabilité publique est celui de l'option de création d'un cadre où le financement pourrait jouer un rôle dans l'appui aux

programmes de faire-savoir de l'ICANN. L'ICANN procure un financement à une variété de programmes et projets externes différents. L'annexe 2. comprend un inventaire-échantillon d'une telle planification mais parmi les éléments clés on compte : appui pour voyager et assister aux réunions, l'appui de projets externes au niveau régional.

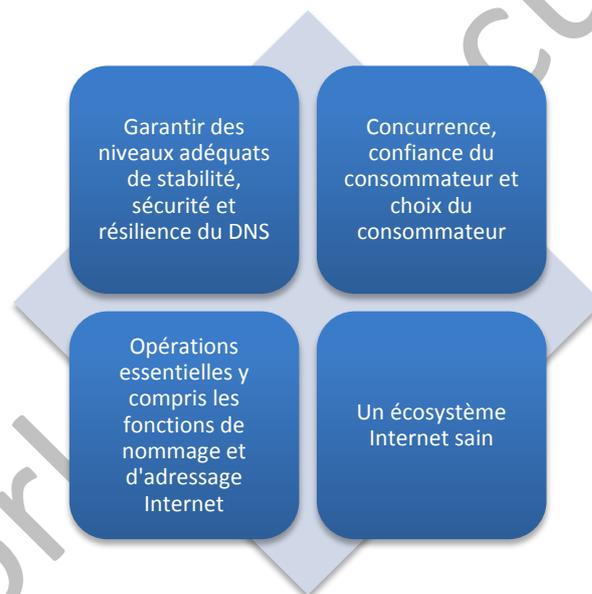
Working Document

Stratégies de participation régionale de l'ICANN

Selon les besoins de renforcement des capacités et de développement, l'ICANN a incorporé des objectifs stratégiques tel que décrit dans les plans stratégiques pour trois régions clés : l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes et le Moyen-Orient. Des discussions sont en cours pour une mise en place de stratégies similaires dans d'autres régions.



Ces plans stratégiques se focalisent sur les priorités suivantes : assurer des niveaux appropriés de stabilité, sécurité et résilience du DNS ; concurrence, confiance du consommateur et choix du consommateur ; opérations essentielles y compris les fonctions d'adressage et de nommage d'Internet et un écosystème Internet sain. Ces priorités et ces buts sont réalisés à travers une participation stratégique basée sur les besoins des parties prenantes dans ces régions.

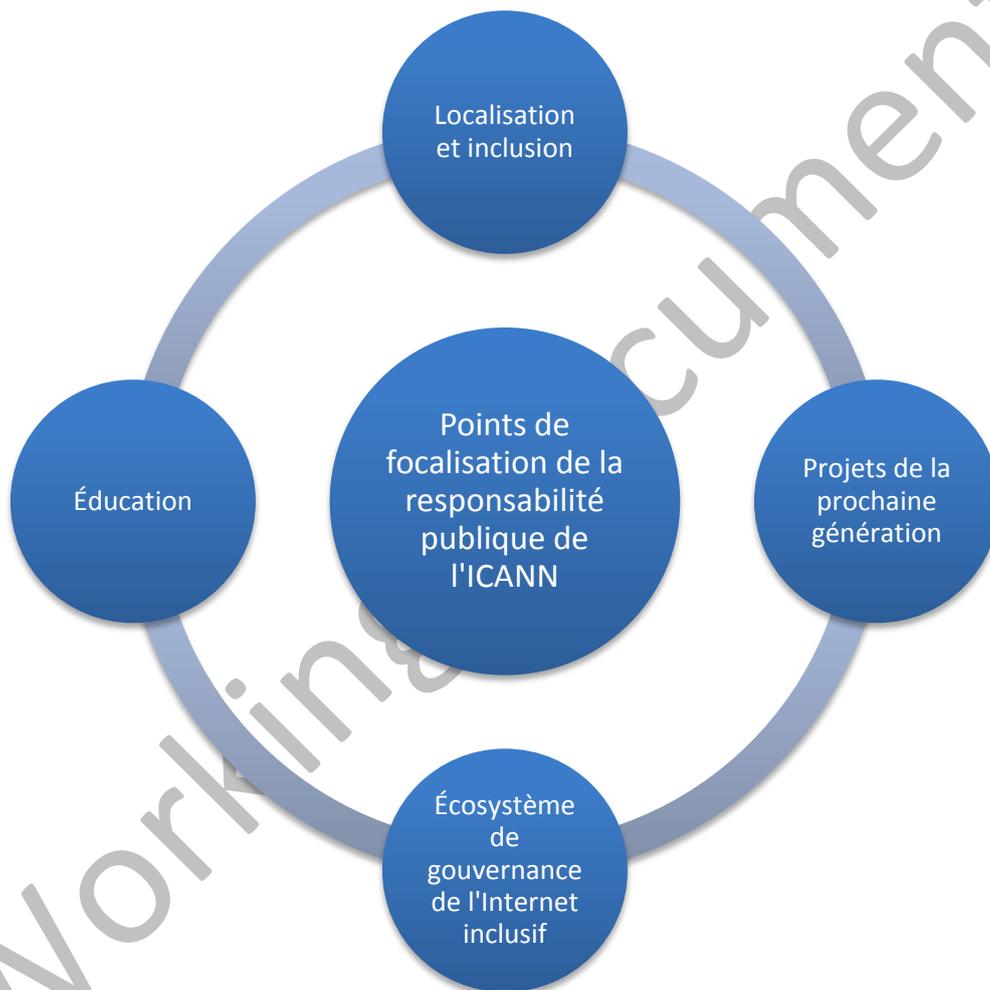


Afin d'aborder ces quatre domaines, ces stratégies établissent la carte d'une approche multipartite, ascendante et basée sur le consensus. A travers les stratégies de participation stratégique pour l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine et les Caraïbes, il existe des thèmes communs et des approches liées à la responsabilité publique de l'ICANN y compris : la sensibilisation du public ; l'accès et le développement socio-économique ; la formation ; le parrainage et le soutien infrastructurel. Ces thèmes s'intègrent bien dans des domaines primordiaux plus vastes et dans la planification actuelle :

- Renforcement des capacités ;
- Financement et partenariats ;
- Communication, sensibilisation et participation ;
 - Éducation.

Domaines de focalisation proposés du cadre initial

Ayant passé en revue le travail actuel accompli par l'ICANN pour appuyer sa responsabilité publique, il est recommandé que le cadre de responsabilité publique se focalise sur quatre domaines clés initiaux afin de renforcer encore plus l'engagement de l'ICANN envers l'Internet public mondial. Les quatre domaines pourraient consister en des projets réalisés par l'ICANN indépendamment, en collaboration avec des organisations internationales et



intergouvernementales, en partenariat avec des fondations ou des organisations régionales et locales de formation et de renforcement des capacités.

Éducation

En se concentrant sur l'éducation, l'ICANN peut augmenter l'accès public à la formation technique à travers des programmes de renforcement des capacités ;

établir des échanges avec des entités éducatives pour élargir la recherche dans ce domaine ; encourager le partage de connaissances entre les acteurs de l'Internet mondial ; mieux communiquer son rôle à travers des programmes de sensibilisation et offrir des formations basées sur les compétences qui augmenteront l'accessibilité et la portée de l'Internet. La création d'un laboratoire de recherche focalisé sur la technologie DNS pourrait être une piste à explorer.

Objectif de responsabilité publique stratégique : L'ICANN devrait aborder sa responsabilité publique par le biais de programmes et de projets qui i) communiqueront de manière plus efficace le rôle et le mandat de l'ICANN à travers des efforts de sensibilisation et d'enseignement, ii) augmenteront l'accessibilité au travail de l'ICANN à travers des ateliers et des initiatives d'éducation technique et de renforcement des capacités (en ligne comme l'OLP, et hors ligne, localement) et iii) noueront des échanges avec le monde académique, les institutions de recherche et les établissements d'enseignement.

Publics cibles : Les publics comprennent sans y être limités : les régions émergentes où l'ICANN a besoin d'établir plus d'échanges pour expliquer son rôle ; les développeurs et décideurs de la nouvelle génération ; les académiciens et les établissements d'enseignement, les organes gouvernementaux et les praticiens ; les femmes d'affaires et celles actives dans les décisions relatives à l'Internet ou le développement des affaires ; les PME où une formation basée sur les compétences est requise et sollicitée ; les organisations locales avec des programmes locaux de renforcement des capacités qui ont besoin d'appui et de conseils.

Localisation et inclusion

Le multilinguisme et la localisation sont essentiels pour une organisation mondiale multipartite. En tant que telle, l'ICANN est engagée à diffuser toutes les informations pertinentes dans les 6 langues des NU, en plus du fait que l'anglais est sa langue de travail. Ceci a rapport avec la responsabilité publique puisque ceci rend l'ICANN accessible à une plus grande audience et encourage une accessibilité et une participation accrues autant à l'Internet qu'à l'organisation. La localisation et l'inclusion servent aussi à renforcer la transparence de l'ICANN dans les régions où l'anglais n'est pas la langue principale.

Objectif de responsabilité publique stratégique : L'ICANN devrait poursuivre ses efforts pour rendre l'information sur l'organisation et son travail accessibles aux non anglophones de manière à faciliter leur participation et à favoriser l'efficacité du modèle multipartite. Ceci permet aux parties prenantes de comprendre et de participer aux activités de l'ICANN, ainsi qu'à satisfaire à la responsabilité publique

de l'ICANN en matière de communication réelle de son travail de manière inclusive et accessible. Ceci est également important par rapport à l'engagement de l'ICANN à diffuser tous les documents en anglais courant pour assurer l'accessibilité et renforcer la vitesse de traduction. L'ICANN devrait déterminer comment elle pourrait mieux servir l'internationalisation du Web en encourageant et en promouvant la visibilité des langues et des écritures autres que l'anglais et que l'écriture en alphabet latin.

Publics cibles : Les publics comprennent mais sans y être limités : Ceux dans des régions où l'anglais n'est pas la première langue ; les organisations qui offrent des services de traduction au niveau local pour assurer la précision des significations locales des traductions, les bureaux d'enregistrement et les titulaires de noms de domaine actifs dans des régions linguistiquement diverses.

Prochaine génération

L'ICANN définit la prochaine génération comme correspondant à la tranche d'âge entre 18 et 30 ans. Cette définition est représentative de toutes les personnes appartenant à cette tranche d'âge de par le monde, y compris un large éventail de personnes appartenant à des régions et à des secteurs divers, et se focalise sans limitation sur les citoyens des économies à revenu faible, à revenu intermédiaire inférieur et à revenu intermédiaire élevé issus de milieux ou ayant des intérêts en rapport avec les gouvernements, les TIC, les milieux académiques, la société civile et les affaires. L'ICANN devrait chercher à nouer des échanges avec cette tranche d'âge cible pour assurer que l'ICANN et plus généralement l'Internet soient plus accessibles et pertinents aux besoins de ces personnes.

Objectif de responsabilité publique stratégique : sensibiliser et encourager la participation de la prochaine génération et offrir des possibilités de participer aux activités de l'ICANN et de sensibiliser à la gouvernance de l'Internet en appuyant la participation, le cas échéant. L'ICANN devrait aussi s'occuper de renforcement des capacités et de formation au sein de ce groupe cible.

Public cible : Les publics cibles comprennent, sans y être limités : ceux qui appartiennent à la catégorie décrite dans l'introduction à ce point de focalisation ; les femmes appartenant à la catégorie ci-dessus ; les dirigeants potentiels dans leurs domaines pertinents susceptibles de devenir des multiplicateurs de force ; les entreprises et organisations qui cherchent à nouer des échanges avec ce groupe cible ; les organisations régionales qui organisent des formations de renforcement des capacités et/ou basées sur les compétences pour la prochaine génération ; les collèges, écoles ou universités.

Écosystème inclusif de gouvernance de l'Internet

Avec d'autres organisations, l'ICANN a la responsabilité de veiller à ce que l'écosystème de gouvernance de l'Internet soit représentatif, transparent et responsable et qu'il évolue de manière à promouvoir ces trois qualités. La confiance en l'Internet plus généralement ainsi que la confiance dans l'écosystème de gouvernance de l'Internet doit être bâtie et cultivée par l'ICANN.

En tant qu'acteur au sein de l'écosystème de l'Internet mondial, la gouvernance de l'Internet doit demeurer saine pour que l'ICANN puisse continuer à accomplir son rôle technique et aider à veiller à la stabilité du DNS. En outre, l'ICANN reconnaît qu'un Internet unique et sans frictions est important pour le développement dans le monde entier.

Objectif de responsabilité publique stratégique : L'ICANN devrait interagir avec les gouvernements des pays en développement ou sous-développés, pour bâtir la confiance et encourager la participation au modèle de l'ICANN (GAC). L'ICANN devrait aussi encourager et guider l'évolution des acteurs du secteur privé et de la société civile dans ces pays et travailler en coopération avec leurs gouvernements sur les enjeux nationaux de la gouvernance de l'Internet, reconnaissant qu'il n'est pas possible de résoudre toutes les problématiques de gouvernance de l'Internet en utilisant une approche mondiale. L'ICANN devrait rechercher la coopération avec d'autres institutions et organisations qui cherchent à veiller sur la stabilité d'un Internet unique et ouvert et qui se concentrent sur le fait que l'Internet devienne de plus en plus accessible au niveau mondial.

Publics cibles : Les publics cibles comprennent sans y être limités : les décideurs et responsables politiques, notamment dans les pays où l'infrastructure d'Internet n'est pas encore bien établie et où elle pourrait aider au développement ; les organisations internationales et intergouvernementales qui travaillent pour la gouvernance de l'Internet ; les organisations locales et régionales qui peuvent travailler à résoudre les questions de gouvernance de l'Internet à travers des solutions locales et régionales.

Partenariats proposés du cadre de responsabilité publique

Compte tenu du travail déjà réalisé en rapport avec la responsabilité publique et au service de l'intérêt public mondial, il est recommandé pour son approche que l'ICANN renforce son travail dans ce domaine par le biais de partenariats en interne et dans l'écosystème d'Internet en relation avec le traitement des quatre domaines de focalisation initiaux. Tous les programmes, projets et initiatives pourraient être réalisés par l'ICANN indépendamment, avec des organisations internationales et intergouvernementales ou en partenariat avec d'autres fondations et organisations existantes locales ou régionales.

Partenariats internes

Compte tenu de l'impact des départements de l'ICANN sur les travaux internes et de l'impact extérieur de l'ICANN sur l'organisation et l'écosystème d'Internet, il est recommandé que le développement et le service de l'intérêt public mondial soient une composante essentielle de la prise de décision et de la planification opérationnelle dans tous les départements de l'ICANN. Bien que l'ICANN ne soit pas chargée du développement, il lui sera difficile de satisfaire sa responsabilité envers l'intérêt public et d'établir des échanges utiles avec les parties prenantes si elle ignore l'importance du renforcement de capacités et du développement dans les régions et parmi les parties prenantes qu'elle cherche à engager.

Chaque département est responsable de veiller à ce que ses programmes et projets fonctionnent au service du plus grand intérêt public et appuient les buts de ce cadre : veiller à ce que l'Internet demeure stable, inclusif et accessible partout dans le monde.

Ayant passé en revue la planification externe de tous les départements de l'ICANN, il est évident qu'il existe un nombre de projets et d'activités externes qui servent la responsabilité de l'ICANN envers l'intérêt public. Il est recommandé que ces activités se poursuivent parmi les attributions des départements actuels lorsque ceci est possible et qu'un département en charge de la responsabilité publique proposé (PRD - voir les recommandations de la commission) cherche à renforcer, appuyer et formaliser ces activités en tant que de besoin.

Partenariats externes

En tant que partie d'un groupe d'acteurs dans l'écosystème d'Internet, l'ICANN devrait œuvrer à établir et renforcer des partenariats et des coopérations innovantes avec d'autres organisations et institutions qui cherchent à amener plus de gens vers l'Internet et avec ceux qui travaillent dans le but d'éliminer les frictions dans l'écosystème élargi.

Les partenariats avec des organisations internationales et intergouvernementales et avec des organisations de renforcement des capacités et de formation locales existantes peut

aider à garantir que l'ICANN fournit des programmes et des projets d'une manière efficace et appropriée qui aborde les besoins des parties prenantes. L'ICANN devrait mener et rassembler des recherches sur les meilleures pratiques pour les partenariats et la coopération, définissant des critères pour l'établissement et le renforcement de partenariats, y compris des méthodes d'appui et de diffusion.

L'ICANN devrait œuvrer pour le renforcement des plateformes de gouvernance d'Internet existantes et rechercher des partenariats qui renforceront la coopération mondiale et favoriseront le partage des connaissances. Ces partenariats devraient promouvoir la coopération mondiale durable ayant pour centre l'intérêt public mondial.

Tous les partenariats devraient être suivis et évalués en utilisant des critères établis pour veiller à ce que l'ICANN et ses partenaires répondent aux besoins des parties prenantes et, ainsi, servent l'intérêt public.

Working Document

Recommandations du rapport de la commission stratégique sur le cadre de responsabilité publique de l'ICANN

L'ensemble de l'œuvre de l'ICANN est dans l'intérêt public - c'est-à-dire - soutenir la stabilité, l'inclusivité et l'accessibilité d'un Internet unique et ouvert. Comme on peut le voir dans ce document jusqu'ici, l'ICANN réalise un vaste éventail d'activités qui peuvent être qualifiées d'activités abordant spécifiquement la question de responsabilité publique dans le cadre de la mission et du mandat de l'ICANN. Cette commission est d'avis qu'il y a besoin d'une organisation et d'une formalisation de ces activités pour mieux aborder la responsabilité publique de l'ICANN et veiller à ce qu'elle réponde aux besoins de ses parties prenantes. Elle a ainsi établi des recommandations cadre qui peuvent guider l'approche de l'ICANN en matière de promotion et de protection de l'intérêt public mondial.

Ayant examiné les demandes de la communauté à la réunion de Buenos Aires, collecté les recherches sur la grande variété d'activités en cours de l'ICANN et réuni une série de nouvelles problématiques émergentes, la commission stratégique de l'ICANN sur le cadre de responsabilité publique est bien placée pour faire les recommandations suivantes concernant l'approche future de l'ICANN à l'égard de la responsabilité publique.

Recommandations générales:

- L'ICANN comprend et définit sa responsabilité publique comme étant la promotion et la protection de l'intérêt public mondial de sa communauté multipartite. Dans ce contexte, l'ICANN devrait veiller à ce que l'Internet devienne et continue à être stable, inclusif et accessible partout dans le monde pour que tous puissent profiter des avantages d'un Internet unique et ouvert, tout en bâtissant la confiance dans le réseau et son écosystème de gouvernance.
- L'ICANN devrait renforcer les stratégies de participation régionale actuelles pour qu'elles continuent à identifier, évaluer et répondre aux besoins locaux. Ceci devrait inclure un appui d'une recherche plus approfondie ainsi que l'élaboration de données de référence et d'indicateurs de réussite.
- L'ICANN devrait commander une recherche pour renforcer la compréhension des liens entre la gouvernance d'Internet et le développement tout en faisant état de ce que les autres font ou pourraient être en train de faire dans cet espace. Une telle recherche et un tel état des lieux pourraient aider à aborder les lacunes dans la compréhension mondiale de la pertinence de l'Internet pour le développement et offrir des données de base essentielles concernant les besoins des parties prenantes

mondiales, notamment celles qui ne sont pas encore connectées ou viennent de rejoindre le réseau. Une piste à explorer est la création d'un laboratoire de recherche en technologie DNS. L'ICANN devrait chercher à établir des partenariats innovants pour entreprendre et coopérer à cette recherche, renforcer et rechercher des relations avec les agences existantes qui réalisent de telles recherches et offrir un forum mondial pour le transfert de connaissances.

- L'ICANN devrait continuer à renforcer les plateformes existantes dans l'écosystème de gouvernance d'Internet et promouvoir la coopération mondiale pour veiller à ce que l'Internet demeure stable, inclusif et accessible tout en favorisant le partage de connaissances, la coopération et l'inclusion.
- L'ICANN devrait promouvoir une collaboration et une coopération plus durables et soutenues avec les organisations intergouvernementales, internationales, régionales et locales pour aborder les questions d'intérêt public et renforcer ses regroupements multipartites. L'ICANN devrait donc promouvoir la coopération réalisée dans l'intérêt public à un niveau mondial de travail en tandem avec une grande variété d'organisations. Les stratégies de participation régionale peuvent bénéficier en premier lieu de cette approche.
- L'ICANN devrait chercher à soutenir l'internationalisation du Web pour accroître l'accessibilité mondiale et promouvoir la création de contenu local. La responsabilité publique devrait être ajoutée aux piliers des objectifs stratégiques de l'ICANN. Dans cet esprit, l'ICANN peut examiner les besoins en accessibilité et intérêt public de tous ses départements et programmes tels que gTLD, GSE, conformité et politique.

Recommandations stratégiques :

- L'ICANN devrait considérer l'établissement d'une fondation externe qui puisse opérer dans l'espace philanthropique et travailler dans le sens de l'accomplissement des obligations de responsabilité de l'ICANN en rapport avec sa mission. Cette fondation devrait parrainer les efforts des autres qui réalisent des programmes qui appuient la mission de l'ICANN et œuvrent pour la promotion de la croissance mondiale d'Internet. Il est recommandé que le département de responsabilité publique (PRD) proposé ci-dessous commence cette année par une planification de responsabilité publique à travers l'approche décrite ci-dessous jusqu'à ce que l'ICANN ait considéré et convenu l'établissement d'une fondation externe qui puisse superviser la planification de responsabilité publique philanthropique. S'il est établi, l'ICANN pourrait alors examiner la migration éventuelle de certains de ces

programmes vers la fondation afin que le PRD se concentre sur les affaires d'intérêt public de l'ICANN en interne.

- Reconnaissant que moins de 40% de la population mondiale est connectée à Internet et [le lien important](#) entre l'Internet et le développement, notamment sur la croissance économique, l'ICANN devrait associer les processus de décision au développement et notamment dans les pays et régions émergents et en voie de développement. Ceci pourrait inclure la sensibilisation autour de la mission de l'ICANN, de son mandat, de la portée et de la pertinence de son travail dans les processus de décision locaux et pour les décideurs dans les gouvernements, par exemple.

Recommandations structurelles:

- L'ICANN devrait continuer à œuvrer pour veiller à ce que l'intérêt public soit desservi de manière cohérente et transversale dans toutes les activités et opérations de l'organisation. Dans ce but, l'ICANN devrait rationaliser les efforts de responsabilité publique actuellement entrepris en interne. Ceci ne devrait pas empêcher les départements de continuer à réaliser leurs programmes existants. Tous les départements de l'ICANN devraient incorporer la responsabilité publique comme composante essentielle de leur travail.
- L'ICANN devrait établir un département de responsabilité publique (PRD) ayant pour tâche de guider l'approche de l'ICANN pour la satisfaction de ses obligations de responsabilité publique. Le PRD supervisera la rationalisation et la formalisation des efforts actuels et futurs de responsabilité publique de l'ICANN en coopération avec ses départements internes.
- Le PRD devrait :
 - examiner et le cas échéant formaliser les approches, la planification et les projets desservant l'intérêt public entrepris dans tous les départements de l'ICANN
 - rechercher des partenariats dans l'écosystème d'Internet qui renforceront et appuieront le travail de l'ICANN en matière de service de l'intérêt public mondial
 - créer des programmes de responsabilité publique spécifiques qui relèveront du champ des domaines de focalisation décrits dans ce cadre
 - examiner continuellement comment l'ICANN peut mieux établir des échanges et communiquer avec le public en rapport avec le service de l'intérêt public.

- D'ici la moitié de 2014, l'ICANN devrait élaborer un plan opérationnel pour le PRD comprenant :
 - une vision claire et précise, une mission et un mandat pour le PRD élaborés en consultation avec tous les départements pertinents de l'ICANN
 - Un calendrier quinquennal, y compris la structure organisationnelle, les objectifs clés, les cibles, les étapes et les données de référence, les indicateurs de réussite. Ceci devrait aussi inclure la recherche et les informations qui conduiront à la production de plans d'action et de cibles pour les quatre domaines de focalisation
 - Un plan de travail détaillé pour la première année d'activité du PDR, y compris les résultats et rapports, les activités clés et intrants, de même que le budget et les affectations de ressources humaines. Des programmes pilotes potentiels, une recherche des meilleures pratiques, des indicateurs et des mécanismes de suivi pour le nouveau département devraient être aussi identifiés et développés
 - mener et rassembler des recherches sur les meilleures pratiques pour les partenariats et la coopération, définissant des critères pour l'établissement et le renforcement de partenariats, y compris des informations sur le financement. Ceci devrait résulter en des critères bien fondés pour que le département aille de l'avant

Working Document

NB : Les données ci-dessous dans les deux annexes sont fournies en tant qu'exemple approximatif de la planification et des projets réalisés au cours de l'année dernière.

Annexe 1. PROJETS ACTUELS LIÉS AUX OPÉRATIONS INTERNES DE L'ICANN - un inventaire-échantillon

- Commission stratégique sur le cadre de responsabilité publique
 - Présidée par Nii Quaynor, cette commission stratégique examinera le rôle, les objectifs et les étapes de l'ICANN pour promouvoir l'intérêt public mondial, renforcer la capacité au sein de la communauté de l'ICANN et augmenter la base de parties prenantes de l'ICANN diversifiées au niveau international, compétentes et engagées.
- Commission stratégique sur le rôle de l'ICANN dans l'avenir de la gouvernance d'Internet
 - Cette commission stratégique discutera de l'évolution du modèle multipartite transnational de l'ICANN en coopération avec des organes nationaux et internationaux et le rôle, les objectifs et les étapes de l'ICANN dans la gouvernance de l'Internet à l'échelle mondiale.
- « Phase 2 de préparation des opérations (analyse des lacunes) »
 - « identifier les lacunes au sein des départements et de la compagnie du point de vue personnel, politiques, processus, procédures, systèmes et installations pour permettre à l'ICANN d'effectuer les fonctions de la mission de l'ICANN ».
- « C.5.3 Auditeur externe - audit de l'IANA »-
 - «C.5.3 Auditeur externe -- premier rapport dû le 15 février 2014 et annuellement par la suite. Le contractant fait procéder à un audit de conformité externe, indépendant, spécialisé qui a lieu annuellement et porte sur toutes les dispositions de sécurité des fonctions IANA selon les meilleures pratiques existantes et la section C.3 du présent contrat ».
- « Mises à jour trimestrielles de conformité contractuelles de l'exercice 2013 » -
 - « Préparer et fournir des mises à jour de conformité contractuelle aux parties prenantes et à la communauté de l'ICANN lors des différentes réunions de l'ICANN ».
- « Gérer les demandes de la structure de responsabilité » -
 - « Gérer la révision indépendante et le processus de reconsidération »

- « Réviser les demandes de la structure de responsabilité » -
 - « Mettre en œuvre les recommandations de la commission sur les structures de responsabilité »
- « Coordination transversale » -
 - « Réunions régulières avec les autres départements au sein de l'ICANN (juridique, conformité, équipes de bureaux d'enregistrement et de registres) pour veiller à la coordination et à l'échange d'informations sur les projets d'intérêt mutuel »
- « ITBP- 2 – Mise en œuvre de la gouvernance de la TI » -
 - « Élaboration et adoption d'un cadre de gouvernance de la TI officiel, pour fournir une supervision et un contrôle des initiatives et des opérations de l'ICANN en matière de technologie de l'information ».
- « Commission stratégique sur le rôle de l'ICANN dans l'avenir de la gouvernance d'Internet »
 - « Cette commission stratégique discutera de l'évolution du modèle multipartite transnational de l'ICANN en coopération avec des organes nationaux et internationaux et le rôle, les objectifs et les étapes de l'ICANN dans la gouvernance de l'Internet à l'échelle mondiale ».
- « Mondialisation des bureaux - personnel » -
 - « Actualiser les politiques et procédures en parallèle aux programmes associés pour refléter la mondialisation du personnel et des bureaux dans les divers pays ».
- « Projet de transparence des mesures prises par le Conseil d'administration » -
 - « Maintenir des informations consultables sur les résolutions du Conseil d'administration en vue de la responsabilité et de la transparence ».
- « Institutionnaliser les pratiques d'éthique organisationnelle » -
 - « Élaborer une politique d'éthique, prenant en considération les meilleurs pratiques externes et les recommandations d'une révision effectuée par un groupe d'experts »
- « Révision WSIS » -
 - « Produire un cadre stratégique dans lequel gérer le processus de révision ; et organiser des ressources pour gérer le processus de révision partout dans l'ICANN »
- « Équipe de révision de la responsabilité et la transparence 2 (ATRT 2) » -
 - « Gérer le travail de la deuxième équipe de révision de la responsabilité et de la transparence tel que stipulé dans l'affirmation d'engagements en facilitant les activités et les interactions entre la communauté et les membres de l'équipe de révision ».
- « Opérations d'amendement de la procédure accélérée ccTLD IDN » -

- « La procédure accélérée ccTLD IDN permet aux pays et aux territoires qui utilisent des langues basées sur des écritures autres que l'écriture latine, de mettre à disposition des utilisateurs des noms de domaine en caractères non latins. Ce projet traite des activités associées telles que : des révisions de processus accéléré, l'appui au processus de développement de politiques ccTLD IDN, des mises à jour de pages Web et documents d'information de l'ICANN liés aux IDN, etc. »

Working Document

Annexe 2. PROJETS EXTERNES RÉALISÉS PAR L'ICANN DANS L'ÉCOSYSTÈME INTERNET PAR LE BIAIS DE DIVERS DÉPARTEMENTS ET STRATÉGIES RÉGIONALES : Inventaire

Responsabilité publique en tant que communication, sensibilisation et participation :

- La récente [équipe de services de langue](#).
- Le processus [d'internationalisation](#) de l'ICANN.
- « Appui aux communications de la 48e conférence de l'ICANN à Buenos Aires »-
 - « Élaboration d'outils de communication tels que vidéos, photographie, publication de blogues, médias sociaux, communiqués de presse, interviews médiatiques en tête-à-tête et conférences de presse et autres liés à la 48e conférence de l'ICANN à Buenos Aires en Argentine. Dates de la conférence 17-21 novembre 2013 ».
- « Appui aux communications de la 47e conférence de l'ICANN à Durban »-
 - « Élaboration d'outils de communication tels que vidéos, photographie, publication de blogues, médias sociaux, communiqués de presse, interviews médiatiques en tête-à-tête et conférences de presse et autres liés à la 47e conférence de l'ICANN à Durban. Dates de la conférence 14-18 juillet 2013 ».
- Relations en cours avec les médias mondiaux -
 - Travailler au quotidien avec les infos mondiales et les médias en ligne pour, à terme, informer le public concernant les programmes et les activités de l'ICANN.
- Services de participation numérique (exercice 2014)
- « Plan stratégique GSE - Australasie / Îles du pacifique »
 - « Produire un plan de participation des parties prenantes Australasie/Îles du Pacifique devant inclure des priorités de renforcement des capacités et de faire-savoir pour la communauté de l'ICANN dans la sous-région. Inclure une définition d'un nouveau groupe de parties prenantes - le secteur du DNS et un plan de participation non détaillé. Identifier ensemble les ressources et communiquer le plan à la communauté ».
- « Services d'interprétation et de transcription »
 - « Prestation d'appui en interprétation et transcription dans toute l'organisation y compris les conférences de l'ICANN »
- « Commission stratégique sur l'innovation du modèle multipartite de l'ICANN » -
 - « Présidée par Beth Noveck, cette commission stratégique examinera les processus multipartites actuels de l'ICANN et proposera de nouveaux modèles pour une participation élargie, inclusive, une prise de décisions basée sur le consensus et des structures institutionnelles soutenant de telles fonctions améliorées ».
- « Appui de processus de nouvelles communautés » -
 - « Tâches et activités associées au développement de nouvelles communautés de l'ICANN ; notamment, conseils et appui au

développement durant l'organisation et conformité avec les processus d'établissement et de reconnaissance ».

- « Gestion du programme de participation des SO-AC » –
 - « Tâches et activités visant à améliorer et à promouvoir les échanges de la communauté avec les organisations de soutien et les comités consultatifs de l'ICANN »
- « Opérations administratives - Bureaux d'échange » -
 - « Administrer les opérations en cours des bureaux d'échanges ».
- « Appui de la charte communautaire » -
 - « Tâches et activités liées à l'appui aux organisations et structures de la communauté de l'ICANN ; en particulier, aider les communautés à gérer leurs missions, leurs structures et leurs activités ».
- « Programme pilote de faire-savoir régional communautaire » -
 - « Alors que des efforts couvrant l'ensemble de l'organisation sont en cours pour élaborer une stratégie de faire-savoir détaillée de l'ICANN, il est important d'accorder aux communautés individuelles un certain appui flexible pour qu'elles entament ou poursuivent des efforts de faire-savoir ciblés qui appuient les stratégies de recrutement de leur propre communauté. Un certain nombre de communautés ont recherché un financement de déplacements dans des buts de faire-savoir et de renforcement des capacités durant l'exercice 2014. Afin de fournir les ressources de manière cohérente et bien gérée, l'ICANN est en train de créer un programme pilote de déplacement de membres de la communauté dans des buts de faire-savoir. Dans le cadre de ce programme, le budget de l'exercice 2014 affectera un financement de déplacement à chacune des 5 RALO At-Large et des 5 regroupements non contractuels de la GNSO. Le financement sera disponible pour chaque communauté pour 5 voyages « régionaux » de faire-savoir par an. Les processus spécifiques associés aux modalités de mise à disposition de ces ressources restent à définir et à établir par le biais d'une coopération entre le personnel de l'ICANN et la communauté. Les composantes cruciales du programme devront inclure des normes d'approbation spécifiques avant le voyage (y compris le traitement de formulaires de demandes courts expliquant le rapport entre le voyage et les stratégies régionales développées par la communauté), la tenue d'un registre de tous les voyages et des critères de mesure pour évaluer l'efficacité de cet effort pilote ».
- « Faire-savoir SO/AC régional » –
 - « Les organisations de soutien et les comités consultatifs de l'ICANN sont essentiels pour l'élaboration de politiques. Un échange approfondi avec l'Afrique dépend de la participation efficace des parties prenantes africaines aux SO/AC ; à cet effet, un référentiel d'informations actualisées et une voie de transmission seront développés ».
- « Participation régionale en cours – Amérique du nord » –
 - «Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour l'Amérique du nord»

- « Participation régionale en cours - Europe » -
 - «Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour l'Europe»
- « Participation régionale en cours - Russie / CEI / Europe de l'est »
 - « Échanges avec la région »
- «Communications des nouveaux gTLD en cours » -
 - «Sensibiliser au programme des nouveaux gTLD et communiquer les changements et les informations du programme aux candidats et aux candidats potentiels.»
- «Appui aux services de langue en cours» -
 - «Le personnel administratif et les CP travaillent pour la fourniture de traductions, transcriptions, interprétation de téléconférences et prise de notes dans toute l'organisation.»
- « Appui aux communications de la 49e conférence de l'ICANN à Singapour – »
 - « Élaboration d'outils de communication tels que vidéos, photographie, publication de blogues, médias sociaux, communiqués de presse, interviews médiatiques en tête-à-tête et conférences de presse et autres liés à la 49e conférence de l'ICANN à Singapour. Dates de la conférence 23-27 mars 2014 ».
- Exercice 2014-B08-01 – BC-
 - Les supports destinés au grand public et autres matériaux seront fournis par l'équipe de communication de l'ICANN
- Exercice 2014 - Gestion de la relation avec les gouvernements -
 - Faire-savoir - pour les gouvernements, le GAC et le travail non GAC, les organismes de réglementation aux niveaux national et régional
- « Appui aux communications de la 50e conférence de l'ICANN à Londres » –
 - « Élaboration d'outils de communication tels que vidéos, photographie, publication de blogues, médias sociaux, communiqués de presse, interviews médiatiques en tête-à-tête et conférences de presse et autres liés à la 49e conférence de l'ICANN à Singapour. Dates de la conférence 22-26 juin 2014 ».
- «PDP de la GNSO - Traduction et translittération des coordonnées de contact» –
 - «Fournir un appui en matière de politique et de secrétariat au processus de développement de politique de la GNSO sur la traduction et la translittération des coordonnées de contact»
- « Planification en cas de crise en cours »
 - « Plan d'intervention élaborés pour communiquer avec le public et les parties prenantes lorsque survient un évènement inattendu ».
- « Appui aux déplacements à la conférence de l'ICANN à Singapour »
- « Appui aux déplacements à la conférence de l'ICANN à Londres »
- «Participation des entreprises - en cours» –
 - «Activités pour renforcer le faire-savoir et la communication avec le secteur privé, pour favoriser la sensibilisation et encourager la participation d'entreprises au-delà du secteur des noms de domaine, notamment dans les régions en développement »
- « Participation régionale en cours - Asie » -

- « Faire-savoir et établissement d'échanges avec les parties prenantes en Asie, par ex. installer un bureau dans une sous-région, embaucher du personnel pour les travaux régionaux, établir une nouvelle équipe de dirigeants pour la sensibilisation, mettre en place un programme d'ambassadeurs pour les pays principaux et autres tâches associées ».
- « Participation régionale en cours - Moyen-Orient » -
 - « Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour le Moyen-Orient »
- « Participation des gouvernements en cours, Amérique du nord » -
 - « Établir des échanges avec les décideurs aux EU et au Canada pour appuyer les objectifs de l'ICANN. Communiquer de manière efficace avec le Conseil d'administration, les cadres supérieurs et le personnel concernant les affaires législatives et réglementaires en Amérique du nord ».
- « Participation régionale en cours - Australasie / Pacifique » -
 - « Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour l'Australasie/le Pacifique »
- « Participation régionale en cours - Afrique » -
 - « Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour l'Afrique »
- «Projet de participation numérique» -
 - »L'ICANN est engagée dans un processus de développement stratégique et d'incubation pour de nouveaux outils et services de participation numérique qui résulteront en une reconceptualisation d'ICANN.org. L'objectif de la stratégie est d'activer la participation de la communauté à travers un continuum d'implication potentielle : de l'intérêt général face à la communication de ce qui se passe sur ICANN.org, à des expériences de participation plus profondes qui permettent aux membres nouveaux et existants de discuter et de s'informer sur une grande variété de sujets de gouvernance, aux expériences dans le cadre desquelles les membres de la communauté apprennent davantage sur les activités des groupes de travail ».
- « Coordination du plan pour le Brésil » -
 - « Préparer un plan de participation avec les parties prenantes principales au Brésil »
- « Établir et gérer une structure de département de services de langues » -
 - Passer des contrats avec des experts en langue pour chaque paire de langues
 - Produire des manuels pour les équipes
 - Travail administratif »
- «Services mondiaux (appui juridique)» -
 - «Fournir des conseils et un appui juridiques à l'équipe de participation mondiale des parties prenantes»
- «Participation des organisations d'entreprises en Europe à l'ICANN» -
 - «Élaborer un plan pour renforcer la participation des organisations d'entreprises en Europe à la communauté de l'ICANN »
- «Échanges avec la communauté de l'ICANN en Europe» -

- «Échanges avec la communauté en cours y compris les gouvernements ; gNSO; membres de la ccNSO et At Large.
- «Article universitaire sur le modèle MS» -
 - Faciliter l'élaboration et la publication d'un travail universitaire qui valide le modèle multipartite
- « Soutenir des stratégies et des efforts pour faire évoluer le modèle multipartite » -
 - « Proposer, guider et soutenir un éventail d'efforts pour améliorer et faire évoluer le modèle multipartite de l'ICANN »
- « Développement de stratégie Asie Pacifique » -
 - « Travailler conjointement avec des parties prenantes principales d'Asie Pacifique, par ex. APNIC, pour développer une stratégie de participation Asie Pacifique qui peut être mesurable et déployée au cours du prochain exercice ».
- « Participation des parties prenantes en Australasie / Îles du pacifique » -
 - « Continuer à privilégier les relations avec les parties prenantes et participer aux forums et évènements de la sous-région, s'adressant au grand public et nouant des échanges avec les parties prenantes du domaine de l'Internet et du secteur pour favoriser un DNS stable et sûr. - Présenter l'ICANN dans le cadre des forums régionaux aux parties prenantes y compris les gouvernements, les techniciens et la société civile. - Favoriser les relations avec les médias dans la région pour commencer à présenter l'ICANN. - Faciliter l'adhésion de nouveaux membres des candidats du GAC, de la ccNSO et des ALS ».
- Services d'interprétation de téléconférences durant l'exercice 2014-
 - Prestation d'appui en interprétation de téléconférences dans toute l'organisation
- Services de traduction durant l'exercice 2014-
 - Prestation d'appui en traduction dans toute l'organisation.
- Établissement d'échanges approfondis avec les parties prenantes africaines-
 - Missions de faire-savoir dans des pays ciblés dans les quatre régions africaines ; faire-savoir auprès des regroupements d'utilisateurs commerciaux en Afrique ; auprès de la société civile et des ONG ayant un rapport avec Internet et auprès des gouvernements africains par le biais de commissions économiques régionales et de la commission de l'union Afrique
- Stratégie de communication pour l'Afrique
 - Actualiser et maintenir le site Web Africanncommunity.org ; diffuser la newsletter africanncommunity en ligne et rationaliser la stratégie de communication africaine avec la stratégie de communication GSE.
- Stratégie et participation I* -
 - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour établir échanges et appui avec les organisations I*.
- Exercice 2014 - Participation mondiale des parties prenantes-
 - Faire-savoir auprès de tout groupe non gouvernemental - commerciaux, universitaires, communauté technique
- Exercice 2014 Participation régionale en cours - Amérique latine et Caraïbes
 - Élaborer, planifier et mettre en œuvre des stratégies de participation régionale - pour l'Amérique latine et les Caraïbes
- Stratégie européenne-
 - Examiner et si approprié développer une stratégie

La responsabilité publique en tant qu'éducation :

- Les projets récents comprennent :
 - [Les laboratoires de l'ICANN](#)
 - Les [débats](#) de l'ICANN sur la planification académique
 - Les [bourses pour les assemblées](#) de l'ICANN
 - La [plate-forme d'éducation en ligne](#) de l'ICANN (OEP- pilot)
 - « Outil de participation en ligne pour la communauté de l'ICANN et au-delà, il est conçu pour compléter et soutenir des initiatives associées existantes et futures ».
 - « Campagne de faire-savoir RAA 2013 »-
 - « Réaliser des séminaires éducatifs pour promouvoir la compréhension et encourager l'adoption de l'accord d'accréditation de bureaux d'enregistrement 2013 par les bureaux d'enregistrement ».
 - « Stages / programmes de formation entre homologues »-
 - « Programmes de formation et stages »
 - « Archivage - Histoire de l'ICANN »-
 - « Développement et mise en œuvre du plan d'archivage »
 - « Passation de contrat (Accord de registre) » -
 - « Il s'agit du processus de notification des candidats éligibles et de leur engagement à travers l'exécution de l'accord de registre (RA) avant la délégation des nouveaux gTLD, connu sous la dénomination de passation de contrat. Ce processus fait partie de la transition vers la phase de délégation tel que décrit dans le module 5 du guide de candidature (AGB). La condition préliminaire à ce processus est le passage réussi par le candidat de l'évaluation initiale ou évaluation approfondie, qui inclut la résolution des points suivants selon le cas :
 - Objection et règlement de litiges
 - Conflit de chaînes
 - Avis du Comité consultatif gouvernemental (GAC)
 - Demandes de changement
 - Diligence raisonnable supplémentaire »
 - « Programme de formation des visiteurs du département IANA » -
 - Programme d'échanges de l'ICANN dans les régions
 - « Services d'université en ligne ICANN »
 - Exercice 2014-B08-01 – BC
 - Il s'agit d'une idée pilote de valeur qui mérite un examen supplémentaire. La disponibilité de financement de parrainage jusqu'au montant approuvé (et pas plus de \$5 000 par évènement) dépendra de la cohérence avec les stratégies de faire-savoir régionales développées dans les régions de l'ICANN de par le monde. Le personnel élaborera un processus d'approbation qui comprend l'approbation du vice-président régional et la certification de cohérence avec les plans stratégiques régionaux.

- Candidature au programme de boursiers v2 -
 - Transférer l'application actuelle de PHP à java et régler les problèmes avec la méthode de travail
- « [TRA] développement de formation sur les opérations DNSSEC dans la racine et renforcement de la documentation » -
 - « Il s'agit d'un projet de création d'un programme de formation officiel pour chaque rôle (administrateur de cérémonie, témoin interne, administrateur de système, contrôleur de sécurité, représentants d'administrateurs de la communauté) dans les opérations DNSSEC dans la racine et de renforcement de la qualité du niveau de documentation de procédure existante ».

La responsabilité publique en tant que renforcement des capacités :

- Les projets de renforcement des capacités récents comprennent :
 - « Projets de renforcement des capacités et de développement » -
 - «Travailler sur divers projets de renforcement des capacités tels que résultant des stratégies régionales en coopération avec les gouvernements, les institutions universitaires et le secteur privé.
 - « Les équipes spéciales du secteur DNS » -
 - « Groupes de travail de PDG et autres acteurs du secteur DNS afin de renforcer le secteur ».
 - « Le forum itinérant DNSSEC » -
 - « Ce projet tire parti de celui qui avait été démarré en cours d'exercice 2013 pour inclure 8 pays de plus au programme sur le renforcement des capacités pour les ccTLD et bureaux d'enregistrement africains. »
 - « SSAC – Appui à l'atelier DNSSEC » -
 - « Appuyer le développement, la planification et l'exécution d'ateliers DNSSEC tenus lors des conférences de l'ICANN. Les activités comprennent l'appui aux réunions hebdomadaires, le développement de programmes, la sollicitation de participants, le rassemblement de diapos et la gestion de toute la logistique des ateliers. »
 - « Formation sur les capacités DNS » -
 - « Offrir une formation pour l'acquisition de compétences à la demande des organisations régionales, des entités d'application de la loi et de la communauté. »
 - Cadre de gestion des risques du DNS-
 - Projet soutenant le groupe de travail sur le cadre de gestion des risques DNS au niveau du Conseil d'administration, pour le développement d'un cadre de gestion des risques du DNS pour l'ICANN avec Westlake Governance.

Financement et partenariat :

- Programmes de financement et de partenariat récents :

- « Appui aux déplacements à la conférence de Durban »-
 - « Appui aux voyageurs se rendant à la conférence de l'ICANN à Durban »
- «Audit externe opérationnel de conformité contractuelle de l'exercice 2013-2013 »-
 - « Pour saisir toutes les activités liées à la conformité contractuelle » (exercice 2014)
- Déplacement financé-
 - « Déplacement financé pour se rendre aux conférences de l'ICANN durant l'exercice 2014 : Buenos Aires, Singapour et Londres, jusqu'à un niveau défini par des demandes de la communauté cohérentes avec les directives de voyage de l'ICANN et les niveaux d'appui précédents »
- « Adoption et participation DNSSEC »-
 - Effort multidisciplinaire pour accélérer le déploiement fiable des DNSSEC pour améliorer la stabilité, la sécurité et la résilience de l'Internet dans l'ensemble des organisations (ISOC, RIR, TLD et autres I*), départements (partenariats mondiaux, IANA, politique, communications, direction, gTLD, participation des gouvernements, relations parties prenantes, bureaux d'enregistrement, chargés de liaison registres, participation publique, opérations DNS) et regroupements (ccNSO, utilisateurs commerciaux, bureaux d'enregistrement, registres,..) . Cet effort englobe mais sans limitation l'établissement d'échanges avec les parties prenantes régionales de par la formation, les ateliers et le renforcement de capacités pour créer des centres régionaux de connaissances ; des ateliers ciblés regroupements encourageant une participation géographique plus élargie et la collaboration transversale des parties prenantes ; le développement d'un leadership éclairé en matière de DNSSEC pour les entreprises et les gouvernements afin d'encourager le déploiement ; la participation et l'aide à l'organisation d'ateliers de sensibilisation au sein du secteur TI et l'établissement de commissions qui comprennent des sociétés, des bureaux d'enregistrement, des fournisseurs de services Internet, des fournisseurs d'accès DNS, des registres de gTLD existants et nouveaux et des titulaires de noms de domaine pour avoir un déploiement efficace ; collaborer et formuler des mises en application DNSSEC, des approches et des stratégies pour aborder les obstacles au déploiement - perçus ou autres - et trouver « l'application à grand succès ». Cet effort est mené en partenariat avec l'ISOC, l'IAB, l'IETF, ARIN, APNIC, AFRINC, LACNIC, RIPE, W3C, IG*, NSRC et d'autres entités renforçant le succès du modèle multipartite de l'ICANN et pour maximiser l'impact de ressources limitées ».
- « Appui aux déplacements à la conférence de Buenos Aires » -
 - « Appui aux voyageurs se rendant à la conférence de l'ICANN à Buenos Aires »